

Vers une aide aux Noirs sud-africains

De nos envoyés spéciaux

La Haye. — Le conseil européen réuni à La Haye devait clore ses travaux ce vendredi 27 juin en début d'après-midi. Les Douze avaient bon espoir d'avoir alors dégagé une solution de compromis au problème sud-africain, seul sujet majeur à propos duquel les débats de ce sommet de « réflexion » ne furent pas « unanimes ». Une fois de plus, en effet, les partenaires de la Grande-Bretagne ont buté sur le problème des sanctions, Mme Thatcher tentant toujours de s'y opposer, ainsi que la RFA et le Portugal dans une moindre mesure. La solution de compromis qui devait être finalement retenue donnerait deux mois à l'Afrique du Sud pour libérer Nelson Mandela, faute de quoi des sanctions entreraient en vigueur. La formule donnerait satisfaction à Mme Thatcher qui voudrait inscrire son acceptation tardive du principe des sanctions dans le cadre du Commonwealth, où elle est encore plus isolée sur ce point qu'au sein de la CEE. Mais elle refuse toujours le principe d'auto-

maticité de l'application des sanctions.

Le texte qui pourrait être mis au point, à moins d'un veto de Mme Thatcher, à partir d'une idée de M. Martens, le premier ministre belge, ferait également de plusieurs mesures positives en faveur de la communauté noire.

Parmi ces mesures figure une aide financière aux soixante mille sans-abri du quartier de Crossroads, récemment détruit à la suite des combats entre Noirs modérés et extrémistes, et le financement d'une aide judiciaire aux victimes de la répression. Un fonds européen serait créé à cet effet et pourrait se monter, dans une première phase, à une dizaine de millions d'ECU, soit environ 70 millions de francs. Ces décisions, lorsqu'elles auront été prises, seront « notifiées » aux dirigeants de la communauté noire sud-africaine, sans doute par Sir Geoffrey Howe, secrétaire d'Etat au Foreign Office, qui va être chargé d'une mission en Afrique du Sud. Il réclamera également à cette occasion la libération de Nelson Mandela aux autorités sud-africaines.

(Suite de la première page.)

Il n'était pas prévu que le premier ministre participe à cette rencontre ; M. Chirac, en revanche, s'est entretenu en différents moments de la matinée avec Mme Thatcher et MM. Lubbers et Gonzalez. Jeudi après-midi, il avait eu un long entretien avec M. Papandréou, à la demande du premier ministre grec, qui s'inquiète d'une évolution de la position française face au « couple infernal » gréco-turc.

M. Papandréou a refait parler de lui lors du dîner de jeudi, à propos de ses rapports avec la Turquie, de la question de Chypre et aussi du financement de la CEE.

Ce dernier sujet, extrêmement sensible, n'était pas à l'ordre du jour, et ne doit être officiellement abordé qu'au cours du prochain conseil européen, en décembre prochain à Londres. Les suites éventuelles à donner à l'affaire de Tchernobyl ne devraient être étudiées que ce vendredi matin.

Quant au débat sur la situation économique, il a été sans grand relief. Les chefs d'Etat et de gouvernement n'ont pas surpris en réaffirmant, mais sans s'attarder ni innover, leur volonté d'établir un grand marché sans frontières d'ici à 1992. Les pays du sud de la Communauté, ainsi que l'Irlande,

parfaitemment dans leur rôle, ont souligné qu'un tel mouvement de libéralisation des échanges de marchandises, de services, de capitaux comporterait des contraintes insupportables pour leurs économies respectives s'il ne s'accompagnait pas d'un effort de solidarité supplémentaire. Ils ont donc plaidé pour que les fonds structurels de la CEE soient dotés de crédits accrus afin de pouvoir davantage les aider.

M. Jacques Delors, le président de la commission, les a appuyés : il est convaincu, depuis, que l'idée du grand marché sans frontières a été lancée, que l'opération échouera si les gouvernements ne comprennent pas la nécessité de se battre pour ce qu'il appelle « *davantage de cohésion sociale* » dans la Communauté, autrement dit pour un accroissement des transferts financiers au profit des pays du sud de l'Europe.

Cet échange de vues, qui, effectivement, préfigure peut-être un clivage Nord-Sud et, par conséquent, un conflit sérieux à l'intérieur de la Communauté, est demeuré théorique dès lors qu'il ne s'accompagnait pas d'un débat sur les possibilités financières de la CEE et sur la manière de les répartir.

M. Delors a expliqué que les ressources disponibles, plafonnées jusqu'en 1988 à 1,4 % des recettes de TVA (auxquelles il faut ajouter les droits de douane et les prélevements agricoles perçus aux frontières), ne suffiraient pas pour gérer convenablement la politique agricole commune, doter les fonds structurels de crédits permettant de respecter les engagements pris dans le passé, et conduire les actions nouvelles définies dans l'*« Acte unique »* adopté par les Douze en décembre dernier. En particulier le renforcement de la coopération technologique. Mais c'était là un avertissement que les chefs de gouvernement ne voulaient pas entendre, bien décidés, avec d'autres la complicité de la Commission, à ne pas découvrir cette fois leur contentieux budgétaire.

La bataille de l'emploi

Les problèmes d'intendance ne pourront être longtemps négligés si les Douze s'efforcent, comme ils l'ont proclamé jeudi, de s'attaquer de façon collective à la lutte contre le chômage. Que penser de cette mobilisation tardive, et pour l'instant toute rhétorique du conseil européen en faveur de l'emploi ? La plus zélée, sur ce terrain, fut Mme Thatcher.

La panoplie des sanctions sur laquelle avaient buté les Douze comprend pour l'essentiel, l'arrêt de l'achat d'un certain nombre de produits sud-africains : pièces d'or, charbon, fer, acier et différentes denrées alimentaires. Les partenaires de la Grande-Bretagne seraient prêts à admettre qu'un seul ou deux seulement de ces produits soient finalement visés. C'est ce que M. Mitterrand a souligné dans son intervention de jeudi après-midi, estimant qu'il fallait « *retenir quelque chose* » de cet éventail, pour marquer « *une solidarité envers les populations et les victimes* » (1).

La position du président de la République a été explicitement approuvée par M. Chirac. M. Mitterrand l'a encore une fois défendue ce vendredi lors d'un petit déjeuner en tête à tête avec le chancelier Kohl.

JACQUES AMALRIC
et PHILIPPE LEMAÎTRE.

(Lire la suite page 5.)

(1) La France a déjà interdit la vente, sur son territoire, des pièces d'or sud-africaines, et a réduit considérablement ses achats de charbon depuis le non-renouvellement d'un contrat en 1985.

Les Britanniques ont remis voici quelques semaines à leurs partenaires un mémorandum dans lequel ils préconisent une série d'actions pour favoriser la création d'emplois : encourager le développement des petites entreprises, attacher une importance prioritaire à la réduction du chômage à long terme, notamment par un effort de formation, favoriser le travail partiel, et, de façon plus générale, la flexibilité de l'emploi.

Il est clair que la bataille de l'emploi sera l'un des thèmes privilégiés de la présidence britannique des travaux des Douze, qui commencent le 1^{er} juillet. Qui récuserait une telle priorité ? Les sceptiques observeront que l'approche des élections britanniques n'est pas complètement étrangère à ce regain de sensibilité de la « Dame de fer » pour le sort des sans-travail.

Tous, ou presque, ont brodé sur le même thème : le chômage est structurel, l'amélioration de la conjoncture due à la baisse du prix du pétrole et à celle du dollar ne sera pas suffisante pour permettre une amélioration significative. Mais le débat a pris parfois un ton cocasse. Ainsi quand le chancelier Kohl, relayé par M. Fitzgerald, premier ministre irlandais, et par quelques autres, a souligné que les statistiques n'étaient pas vraiment révélatrices des situations existantes, parce qu'un tiers des chômeurs travaillaient au noir... Mais pour ajouter tout de même que le fléau était bien réel.

M. Delors a tendu la perche aux chefs d'Etat et de gouvernement pour conclure ce débat de sensibilisation : la Commission a proposé d'entreprendre des études statistiques comparatives sur la situation dans les Etats membres et sur les efforts entrepris par chacun pour atténuer les dégâts. Le président de la Commission, appuyé en particulier par M. Mitterrand, a profité de l'occasion pour revenir sur quelques-uns de ses thèmes favoris et convié le conseil européen à une stratégie volontariste.

Il s'est prononcé, lui aussi, pour une plus grande flexibilité dans l'entreprise, par le truchement du dialogue social. Il a souhaité que les crédits disponibles du fonds social et du fonds régional soient consacrés plus efficacement que ce n'est le cas aujourd'hui à la reconversion industrielle. Des idées sans doute intéressantes, mais qui passent par l'accroissement des crédits disponibles.

JACQUES AMALRIC
et PHILIPPE LEMAÎTRE.